

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	OBERKAMPF EU	Numéro	8768U5
Adresse du site	8bis rue de la Fontaine	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G et réorientation des antennes 60/130/265 vers 50/145/265		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Suppression de la fréquence 2100MHz pour la 3G et du 1800MHz 2G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	08/09/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	08/11/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé sur l'immeuble sis 8 bis, rue de la Fontaine au Roi dans le 11 ^{ème} arrondissement de Paris,		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G/5G) par 3 antennes multi-technologie qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G/5G) en faisceau fixe, et l'ajout de 3 antennes 3500MHz (5G) en faisceau orientable, orientées vers les azimuts 50°, 145° et 265°		
Distance des ouvrants	Lanterneau à 4m des antennes, fenêtres entre 3 et 8m des antennes, porte d'accès terrasse à 4m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 (50°)
Estimation par azimut	2G/3G/4G/5G : 50° < 5V/m ; 145° < 5V/m ; 265° < 4V/m 5G : 50° < 3V/m ; 145° < 3V/m ; 265° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23.80m (50°), 24m (145°) et 24.75m (265°) pour les faisceaux fixes et 25m (50°), 24.60m (145°) et 25.35m (265°) pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées, par groupe de deux, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur des supports lestés en toiture-terrasse de l'immeuble, en ajout à ceux existants. La zone technique installée en toiture-terrasse n'est pas impactée. Cette dernière ne sera pas visible depuis la voie publique.
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Avis Mairie d'arrondissement :		Defavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
---	--	---



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
LES PETITES CRECHES DE LA REPUBLIQUE ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS -	110 RUE DE LA FOLIE MERICOURT, 75011 PARIS 11E	RDC	Oui	70.00	<1.00

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimat 50°	Azimat 145°	Azimat 265°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 2 et 3	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	16.50	16.50	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Azimat 50°

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimat 50, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 145°



Azimut 265°

